



Munich Personal RePEc Archive

Why did Moroccan migrants decide to return to their country of birth? Who Returned? When and under which circumstances would they leave their host country?

Bouoiyour, Jamal

catt Pau

January 2013

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/46114/>
MPRA Paper No. 46114, posted 11 Apr 2013 23:47 UTC

Le retour des migrants marocains dans leur pays d'origine, quand ? Dans quelles circonstances ?

Jamal Bouoiyour

Université de Pau, CATT, France.

jamal.bouoiyour@univ-pau.fr

Amal Miftah

Université Paris-Dauphine, LEDa, France.

IRD, UMR225-DIAL, France.

miftah_amal@yahoo.fr

Janvier 2013

Résumé

Le but de cet article est d'identifier les causes du retour des migrants marocains à leur pays. Pour cela, nous utilisons une base de données originale. Il s'agit d'une enquête réalisée en 2007 auprès de la communauté marocaine installée en France. L'enquête a été effectuée dans les principaux bureaux de poste de l'hexagone. Nous testons l'impact de chacune de nos variables explicatives sur la probabilité de retour à l'aide d'un modèle Probit. Les résultats montrent que le migrant type qui envisage retourner au pays est soit un jeune homme vivant seul (célibataire ou divorcé), n'ayant pas dépassé le niveau bac, appartenant à un ménage modeste (revenu entre 1500 et 2000€), envoyant de l'argent régulièrement au Maroc pour sa famille et pour financer un projet, ayant accumulé de l'argent durant plusieurs années et enfin possédant une maison au Maroc (ou envisage de la construire). Soit un étudiant.

Mots clés : Migration de retour, Maroc, Méthode des variables instrumentales, Transferts des migrants.

Classification JEL: C26, F24, J61, O55

Abstract

This study aims to identify the causes of return migrations of Moroccan migrants to their home country, using an original database of migrants in France. The survey data were collected in the main post offices of Ile-de-France (metropolitan area) and Province. Using a probit model, the results show that migrants have a higher propensity to return to their home country if they are single (or divorced), young men who earn modest incomes (1500 –2000 €) and have attained less than the baccalaureate level of education. Other key factors are their decisions to send money regularly to their family living in Morocco and their accumulation of money in the host country from previous investments, as well as their status as a student.

Key words: Remittances, Return migration, Instrumental Variables (IV) Estimation, Morocco.

1. Introduction

Les effets négatifs de la migration internationale sur les pays d'origine ont longtemps été la principale préoccupation des études sur la migration. En effet, le fait qu'un individu quitte son pays pour s'installer dans un autre constitue une perte sèche pour le pays d'origine. Cette perte est d'autant plus importante que le migrant en question est jeune et diplômé. Cependant, durant ces dernières années, et avec la hausse ininterrompue des montants de transferts de fonds - dépassant même, dans certaines cas, les aides au développement et les investissements directs étrangers -, ainsi que la prise en considération de leur rôle majeur dans le développement socio-économique de certains pays en développement, plusieurs travaux de recherche ont montré que la migration internationale pouvait avoir des effets bénéfiques sur les pays d'origine. Des effets qui peuvent ainsi compenser les pertes subies par ces derniers. La majorité de ces travaux se sont focalisés sur le rôle des flux financiers générés par les transferts de migrants dans le développement des sociétés d'origine (Adams et Page, 2005, Aggarwal et al., 2006, Docquier et Rapoport, 2003, Mansuri, 2006 parmi d'autres exemples). Il est clair que ces flux représentent le premier gain de la migration internationale, mais ils ne sont pas les seuls. Dans cet ordre d'idées, la migration de retour pourrait être favorable aux pays d'origine. En effet, les migrants qui retournent chez eux de manière temporaire ou définitive, de par leur capital social, humain et économique, peuvent contribuer de façon aussi efficace que les transferts au développement de leur pays de départ¹.

Peu d'attention a été accordée dans la littérature à l'étude du phénomène de retour des migrants. Or, selon les estimations de l'OCDE, entre 20% et 50% des migrants quittent leurs pays d'accueil au cours des cinq premières années de leur migration, soit pour retourner dans leur pays d'origine, soit pour s'installer dans un pays tiers. Il est très vraisemblable que les migrations de retour vont augmenter dans les prochaines décennies. Plusieurs facteurs peuvent renforcer cette tendance. On peut évoquer ici, pêle mêle et de manière non exhaustive, les problèmes liés au chômage des migrants – accentués par la crise actuelle dans les pays industrialisés-, la faiblesse de leur intégration dans les pays d'accueil et les nouvelles opportunités qui s'ouvrent dans certains pays émergents dont sont originaires les migrants grâce à la mondialisation.

Comprendre les motifs de retour des migrants est une question importante tant pour les décideurs politiques des pays d'origine et d'accueil, que pour les chercheurs dans ce domaine. Il est donc primordial de saisir les circonstances dans lesquelles les migrants préparent leur retour (Reyes, 1997, Dos Santos et Wolff, 2010, Galor et Stark, 1991 et Mesnard, 2004, etc.) afin de mieux appréhender les conséquences de ce phénomène sur le développement socio-économique des pays d'origine (McCormick et Wahba, 2003, Black et Castaldo, 2009 et Nordman et Gubert, 2008).

Le but de cet article est de comprendre les déterminants du retour des migrants dans leur pays d'origine. On s'intéressera en particulier aux migrants marocains vivant en France. Le choix de ce pays n'est pas un hasard car d'une part, l'essentiel des migrants marocains (et des maghrébins de manière générale) résident dans ce pays. D'autre part, la migration marocaine en France est très ancienne ; elle remonte au début du 20^{ème} siècle avec l'arrivée en 1909 des premiers migrants marocains en France. Il s'agit des Soussis (les habitants de la région de

¹ Il faut souligner que l'analyse des relations entre le retour des migrants et le développement des sociétés d'origine dépend fondamentalement d'une part des caractéristiques du migrant, de la famille et/ou de la communauté d'origine, et d'autre part du contexte macroéconomique des pays d'accueil et d'origine (politique migratoire, taux de chômage, crise économique, niveau de salaire, etc.).

Souss du Sud du Maroc) qui ont été embauchés dans les sucreries de la région de Nantes (Bouoiyour, 2006).

Il est à noter que les migrants marocains se caractérisent, comme d'ailleurs la plupart des migrants, par un fort attachement à leur pays d'origine. Cela se traduit, d'une part, par leur volonté d'investir au Maroc - achat d'un logement ou d'un terrain par exemple- (Bouhaghge, 2004 et El Ftouh, 2008) et d'autre part, par le maintien des liens très forts avec leur société de naissance (visites régulières, sauvegarde de la culture et des traditions marocaines, etc.).

A propos de la question du retour, l'enquête MIREM² (MIgration de REtour au Maghreb) réalisée auprès des migrants de retour au Maroc, en Algérie et en Tunisie, a apporté un éclairage nouveau sur les conditions de retour et de réintégration des migrants maghrébins dans leur pays d'origine. L'étude révèle d'une part, que la majorité des migrants marocains envisageaient au départ une migration temporaire (seulement 22,1% des enquêtés pensaient s'installer définitivement dans les pays d'accueil) et d'autre part, la décision de retour était définitive pour les deux tiers des migrants.

Notre étude part de ce constat et essaie d'expliquer les déterminants de retour des migrants marocains à leur pays de naissance. Nous tenterons donc, dans le cadre de cet article, d'apporter des éléments de réponse à trois questions majeures : i) pourquoi les migrants marocains envisagent-ils de retourner dans leur pays d'origine ? ii) Comment préparent-ils en amont leur futur retour ? iii) Est-ce que l'altruisme des migrants peut jouer un rôle de choix dans cette décision de retour ?

Il est important de signaler que les travaux empiriques effectués sur les déterminants de retour des migrants marocains sont rares. A notre connaissance, seulement deux grandes enquêtes ont été effectuées sur ce sujet³. Cependant, ces études sont plutôt descriptives et peu analytiques. Notre projet consiste à combler, en partie du moins, ce vide et à amener des éléments de réponses aux questions posées précédemment, en nous basant sur des modèles théoriques et des analyses économétriques. Au-delà de ce manque de travaux, la problématique posée dans cet article est importante. Il nous semble qu'il est primordial, pour un pays comme le Maroc en proie à de réels problèmes de développement (croissance irrégulière liée toujours des aléas climatiques, chômage endémique des jeunes surtout des diplômés, système éducatif défaillant, balance commerciale structurellement déficitaire, R&D balbutiante, corruption institutionnalisée, IDE erratiques sans effets de débordement, etc.), de profiter de sa diaspora et de son retour pour accélérer sa croissance économique et asseoir les bases d'un développement durable. Ceci est d'autant plus important que d'après le rapport de l'OCDE (2012), la fuite des cerveaux marocains devient très inquiétante. En effet, si le taux d'expatriation (rapport entre la population expatriée âgée de 15 ans ou plus d'un pays donné et la population née dans ce pays et appartenant à la même tranche d'âge) vers les pays de l'OCDE était de 1% en 2005-06 dans les pays subsahariens, et de 3% dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, il est de 10% pour le Maroc. Ce dernier se classe deuxième

² En 2007, l'enquête réalisée dans le cadre du projet MIREM, a apporté un éclairage nouveau sur les conditions de départ, de retour et de réintégration des migrants maghrébins. Voir Rapport de Cassarino (2007).

³ Il s'agit de l'enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger de 2003-2004 dans les régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa et celle du MIREM sur les migrants de retour au Maghreb (2008). D'autres enquêtes, qui portent seulement sur les diplômés marocains résidents au Maroc ou ayant résidé à l'étrangers, existent. C'est le cas par exemple de l'enquête effectuée en 2006 par l'association Maroc Entrepreneurs auprès de plus de 1800 étudiants et diplômés marocains résidants dans plusieurs pays étranger (France, Allemagne, Canada, etc.).

derrière le Liban dont le taux d'émigration est de 12%. Cependant si l'on considère l'émigration des plus qualifiés, le Maroc caracole en tête avec un taux d'expatriation de 16%, suivi de l'Algérie, du Koweït et de la Syrie (13% chacun). Cette situation est d'autant plus préoccupante pour les autorités marocaines quand on sait que ce pays se classe premier en matière d'émigration des médecins devant l'Algérie, la Syrie, l'Irak et l'Égypte. En effet, en 2000, 28% des médecins marocains exerçaient à l'étranger. Pour le Maroc, cette migration revêt donc un caractère fondamental. Car il peut en découler soit un accès privilégié à des ressources de savoirs externes, soit une déperdition des compétences du pays, indispensables à son développement.

Certes la diaspora marocaine continue de transférer des sommes importantes chaque année ; ce qui représente, bon an mal an, 7% de la richesse nationale. Cependant, les effets induits des transferts de fonds restent limités car l'essentiel de ces fonds va à la consommation et non à l'investissement productif.

Notre analyse sera effectuée en utilisant une base de données originale. Il s'agit d'une enquête réalisée en 2007 auprès de la communauté marocaine installée en France. L'enquête a été effectuée dans les principaux bureaux de poste de l'hexagone. En ce qui concerne la modélisation économétrique, nous avons opté pour un probit avec variable instrumentale.

Nos principaux résultats montrent que les migrants qui ont l'intention de retourner chez eux sont jeunes, célibataires, sans diplôme universitaire, gagnant leur vie correctement (mais sans plus) et ayant des liens très forts avec le Maroc. Les migrants les mieux éduqués qui ont des hauts salaires, disposant d'un savoir-faire important et qui sont bien insérés dans le pays d'accueil, bref, ceux qui peuvent participer à l'atténuation des faiblesses dont souffre l'économie marocaine, ne songent nullement à retourner chez eux. Ces résultats montrent clairement, sinon l'échec, du moins les limites, des politiques institutionnelles prônées par les autorités marocaines en charge de la diaspora qui sont axées principalement sur l'encouragement des remises de fonds.

Cet article sera organisé comme suit. Nous allons d'abord commencer par présenter un état de l'art sur les motifs, tant théoriques qu'empiriques, de retour des migrants (section 2). On exposera ensuite, de manière très succincte, un état des lieux ainsi que les enjeux de la migration marocaine (section 3). Enfin, et après avoir identifié les variables pertinentes qui expliquent le retour, nous testerons l'impact de chacune d'elles sur la probabilité de retour des migrants (section 4). Une dernière section conclura cet article.

2. Les déterminants de la migration de retour : Bref état de l'art

2.1. Revue de littérature théorique

La migration peut prendre plusieurs formes : individuelle ou familiale, temporaire ou permanent, volontaire ou imposée. De manière générale, les motifs qui influencent la décision de migrer sont d'ordre économique, familial, politique et scientifique.

Pour mieux comprendre les motifs de retour des migrants, une analyse des raisons de leur départ à l'étranger nous semble indispensable. Il est à noter que le projet migratoire de départ du migrant change au cours du temps. Ces changements vont dépendre de l'évolution des conditions sociales, économiques, culturelles et politiques dans les pays d'accueil et d'origine.

La littérature théorique sur la migration internationale propose plusieurs explications de la décision de migrer des individus. Puisque le champ de notre étude est limité aux déterminants de retour des migrants, nous allons nous intéresser, comme d'ailleurs la majorité des études traitant cette problématique, exclusivement à deux théories économiques à savoir la théorie néoclassique et celle de la nouvelle économie de la migration du travail (NEMT). Ces théories sont les seules qui apportent des réponses aux questions relatives à la fois aux motifs de la migration et du retour du migrant. On doit signaler au passage l'existence de plusieurs approches qui traitent les déterminants de la migration internationale. La théorie marxiste explique le choix du pays de destination par des facteurs historiques (l'histoire coloniale par exemple). Le chômage est le motif principal de la migration pour les keynésiens. La théorie Push-Pull a introduit quant à elle des facteurs d'attraction et de répulsion comme causes de la migration. Les facteurs de répulsion sont relatifs au pays d'origine (salaires bas, taux de chômage élevé, conditions de vie insatisfaisantes, etc.) alors que les facteurs d'attraction représentent l'ensemble des avantages offerts par le pays d'accueil au migrant (salaires élevés, des conditions de travail satisfaisants, un système de protection sociale bien développé, etc.). Pour les économistes néoclassiques, c'est l'écart de salaires entre les pays d'origine et de destination qui encourage les individus à migrer. La migration aurait tendance à s'arrêter avec la disparition de cet écart. La NEMT traite, quant à elle, la décision de migrer en tant que décision familiale visant l'amélioration du bien être de la famille et du migrant. Les ménages recourent à la migration afin de minimiser les risques liés aux revenus et pour faire face aux contraintes de liquidité futures. Et ce sont les transferts des migrants qui sont censés les aider à surmonter l'ensemble de ces problèmes.

En ce qui concerne la littérature traitant les causes de la migration de retour, le rapport de Cassarino (2004) a identifié cinq théories. Les approches choisies pour développer ces théories sont très différentes. Ainsi, l'approche néoclassique et celle de la NEMT raisonnent en termes de « réussite » ou d'« échec » du projet migratoire du migrant. Alors que les trois autres théories, celles du structuralisme, du transnationalisme et des réseaux sociaux et économiques, sont proches d'une analyse en termes d'évolution économique et sociale de l'espace de départ et d'accueil du migrant. Ces dernières vont expliquer la décision de retour en ajoutant d'autres éléments, comme par exemple la nostalgie que le migrant éprouve à l'égard de son pays d'origine.

Pour les économistes néoclassiques, si la décision de migration vise l'amélioration des revenus du migrant, le retour sonne le glas à tout espoir d'amélioration de sa situation économique. Cette explication associée au retour reflète l'échec du migrant à atteindre son objectif. Dans ce cadre, le retour du migrant peut être la conséquence d'une période de chômage de longue durée dans le pays d'accueil, d'un niveau de salaires faible, etc.

A l'inverse, selon les partisans de la NEMT, la migration est une stratégie familiale visant à faire face aux situations d'incertitude des marchés (Lucas et Stark, 1985) et le retour du migrant reflète sa réussite à obtenir les revenus espérés. Ils affirment également que les transferts financiers visent à aider la famille restée dans le pays d'origine. Enfin, la durée de la migration dépendra de l'ampleur des besoins de ménage en matière d'assurance et du degré d'attachement du migrant à son pays d'origine.

L'approche structuraliste de la migration de retour, quand à elle, prend en compte les autres éléments extérieurs qui ne dépendent pas du migrant comme la situation sociale et institutionnelle de la communauté d'origine. De ce fait, la décision de retour doit être prise en tenant compte des contraintes structurelles auxquelles se heurtent les pays d'origine.

Selon l'approche transnationaliste, les migrants préparent leur future réinsertion et leur retour en gardant des liens forts avec leur pays d'origine à travers les visites régulières et les transferts financiers. En même temps, il existe une sorte d'identité transnationale (ou une diaspora) à laquelle appartiennent les migrants. Le retour peut être temporaire, il va dépendre d'un côté, des éléments liés au migrant comme son épargne accumulée dans le pays d'accueil et son capital humain, et de l'autre des conditions « favorables » dans le pays d'origine (Durand et al, 1996 et Taylor et al, 1996). Selon Nieto et Yepez (2008, p.4), cette approche fait appel à la notion de « transmigrant » qui se définit comme étant « un migrant qui maintient et développe de multiples relations familiales, économiques, sociales organisationnelles, religieuses et politiques ». La théorie des réseaux migratoires insiste elle aussi sur le rôle du capital social du migrant dans la prise de la décision de retour. Le caractère transnational des migrants fait qu'ils font généralement partie des réseaux leur reliant aux autres individus (migrants ou non). Il s'agit d'un lien d'échange d'informations sur le contexte et les opportunités existantes dans le pays d'origine. Les qualifications acquises dans le pays d'accueil peuvent encourager le migrant à retourner dans son pays d'origine.

2.2. Résultats des études empiriques

Les validations empiriques des déterminants de retour des migrants demeurent curieusement rares. Cela est dû, en grande partie, à la difficulté de trouver des bases de données cohérentes qui contiennent assez d'éléments, nécessaires à la compréhension de la trajectoire du migrant. Certaines d'entre elles mettent en relation la durée de séjour des migrants à l'étranger et un certain nombre de déterminants de retour comme la situation socioéconomique et politique du pays d'origine et les liens financiers et humains existants entre le migrant et sa communauté d'origine (Perrin, 2007). D'autres études modélisent la décision binaire de retour ou non (Reyes, 1997, Dustmann, 2003, Dos Santos et Wolff, 2010) en fonction d'un certain nombre de variables qui sont censées l'influencer (attachement, durée de séjour, capital humain, etc.).

L'hypothèse de la réussite (ou de l'échec) du projet migratoire a été testée par des variables liées au problème d'intégration dans le pays d'accueil telles que le chômage du migrant, la détérioration de ses salaires et la durée de sa migration. Reyes (1997) a trouvé que le chômage des migrants mexicains vivant aux Etats-Unis a précipité leur retour (70% de chômeurs quittent les Etats-Unis dans la première année de leur migration). Selon le même auteur, les travailleurs à bas salaires ont une probabilité de retour plus élevée durant la première année de leur migration que ceux ayant des salaires élevés et qui sont restés plus de deux ans aux Etats-Unis. Les migrants sans papiers sont aussi plus susceptibles de retourner. Ce constat est valable aussi bien pour les hommes que pour les femmes. L'auteur conclut que, de manière générale, les migrants qui « échouent » aux Etats-Unis retournent plus vite aux Mexique. Perrin (2007) a, quant à lui, analysé le départ pour l'étranger des personnes qui avaient préalablement immigré en Belgique. Il a trouvé que le chômage augmente le risque de quitter le pays d'accueil.

Dustmann (2003) a testé l'influence de la présence des enfants dans le pays d'origine sur l'intention de retour des migrants. Il trouve que c'est la présence des garçons en Turquie qui influence la propension de retour des turcs vivant en Europe. Dos Santos et Wolff (2010), dans leur étude des déterminants de la propension au retour des migrants portugais, ont trouvé que leur durée de séjour en France influence négativement leur intention de retour.

L'influence des caractéristiques sociodémographiques sur la probabilité de retour a fait l'objet de plusieurs travaux empiriques. Selon le rapport de Dumont et Spielvogel (2008), le sexe du migrant n'a qu'une faible influence sur la décision de retour. Les migrants jeunes et retraités sont ceux qui retournent le plus systématiquement dans leur pays d'origine. Par ailleurs, d'après ces auteurs, la probabilité de retour est plus forte chez les migrants très éduqués ou peu éduqués. En réalité, selon plusieurs études, la propension au retour est plus élevée chez les migrants peu éduqués (Reyes, 1997, Dos Santos et Wolff, 2010). Elle dépend également pour une large part de l'écart des revenus entre le pays d'accueil et celui d'origine. S'il est important, le migrant sera contraint de rester plus longtemps dans le pays d'accueil.

L'intention de retourner au pays d'origine peut encourager l'épargne du migrant et son investissement dans son pays d'origine, d'où le lien fort qui peut exister entre la probabilité de retour d'un migrant dans un pays à bas salaires et son effort de travail à l'étranger (Galor et Stark, 1991). En réalité, dans le cadre d'une migration temporaire, les migrants peuvent choisir entre transférer régulièrement de l'argent et accumuler de l'épargne qui va être rapatriée après leur retour (selon la NEMT). Durand et al. (1996) notent que, quand l'inflation est élevée dans le pays d'origine, les migrants mexicains augmentent la propension de leur épargne et réduisent leurs envois de fonds, reflétant probablement leur volonté de maintenir leurs revenus en devise stable. Selon les mêmes auteurs, la probabilité de retour du migrant est plus élevée s'il est issu d'une famille aisée. Ils ont aussi noté que l'importance de l'épargne du migrant va dépendre principalement de trois éléments : le niveau d'éducation, la migration de l'époux (se) et l'existence d'un projet de création d'une entreprise.

Certains auteurs évoquent le problème du fonctionnement imparfait des marchés du crédit dans leur étude de la migration internationale (Taylor et al, 1996 et Mesnard, 2004). Dans son étude de 2004, cette dernière a essayé d'analyser l'impact des contraintes de liquidité dans le pays d'origine sur l'accumulation de l'épargne dans le pays d'accueil. En effet, pour investir dans le pays d'origine où les marchés de crédit sont imparfaits, les migrants doivent épargner tout au long de leur séjour à l'étranger. La durée de migration va dépendre du montant de cette épargne et aussi de la nature du projet professionnel du migrant. L'auteur montre que les migrants tunisiens n'ayant aucun niveau scolaire créent leurs propres entreprises. A l'inverse, grâce à leurs diplômes d'études supérieures, les migrants les mieux éduqués obtiennent des postes dans les entreprises publiques ou privées tunisiennes.

Par ailleurs, le migrant envoie plus d'argent si sa collectivité d'origine est bien développée (Durand et al, 1996 et Taylor et al, 1996). Selon ces derniers, les collectivités les plus développées sur le plan économique se caractérisent par des salaires élevés, de l'auto-emploi important, et un taux élevé de femmes employées dans le secteur manufacturier.

L'intention de retourner au pays peut encourager l'investissement des migrants dans des capitaux fixes, comme l'achat d'une maison, des terres ou des bétails (Poirine, 1997). De même, les migrants peuvent aussi investir dans des capitaux dits publics, au même titre que dans le capital social (Lucas et Stark, 1985). De la Brière et al. (1997) ont trouvé que le migrant qui désire retourner en République dominicaine y investit plus dans le but d'hériter du patrimoine de la famille.

Dustmann (2003) explique quant à lui l'intention de retour par l'altruisme familial. Si les parents sont altruistes, ils prennent en compte l'effet de leur retour sur la situation future de leurs enfants. Dans ce cadre d'analyse, la probabilité de retour des parents dépendra du niveau de bien être futur des enfants.

Les réseaux sociaux dans les pays d'accueil semblent favoriser la stabilisation du migrant, c'est le cas par exemple des migrants mexicains vivant aux Etats-Unis (Reyes, 1997) ou des marocains vivant en Belgique (Perrin, 2007). En effet, les migrants vivant avec leur famille ou

ayant un réseau d'amis important s'installent généralement dans les pays d'accueil pour une durée plus longue.

3. La migration marocaine : état des lieux et enjeux

Le Maroc attache une grande importance à la question migratoire. Même si l'évaluation des résultats de sa politique en matière de migration montre quelques progrès, de nombreux efforts restent à faire. La multiplicité des centres de décision et le manque des moyens humains et financiers peuvent expliquer en partie cette défaillance.

En réalité, les initiatives gouvernementales prises en faveur de la diaspora n'ont pas suffi à façonner les nouveaux comportements escomptés (diriger les transferts vers l'investissement productif par exemple), ni à mettre en place de nouveaux rapports entre le Maroc et ses migrants. En effet, si la philosophie générale concernant l'importance de la migration en tant que levier de croissance a été bien comprise par les responsables marocains, on ne peut pas en dire autant des moyens mis en œuvre ni des outils mobilisés pour impliquer la diaspora dans le processus de développement. La multiplication des institutions dédiées à la diaspora et le flou entourant le rôle de chacune d'elles en dit long sur la manière d'organiser la migration. Cette multiplication des interlocuteurs n'est pas une tare en soi, c'est la juxtaposition des attributs, la concaténation des rôles et l'enchevêtrement des actions qui posent problème.

Par ailleurs, les contributions des migrants au développement économique, social, culturel et démocratique du Maroc semblent limitées pour l'instant à une participation financière à travers les transferts financiers. D'autres formes de cette contribution doivent être encouragées. Les migrants qui rentrent, temporairement ou définitivement, au pays sont, grâce à leurs transferts de fonds et de savoir faire, des acteurs indispensables au processus de développement des pays d'origine. Cette idée semble suivre la logique de certaines théories où la migration est un moteur de croissance⁴.

Avant d'analyser empiriquement la décision de retour des migrants marocains, nous allons commencer par nous intéresser à la répartition géographique de la diaspora marocaine ainsi que à l'évolution de ses transferts financiers.

3.1. Ampleur de l'immigration marocaine

Le nombre des marocains résidant à l'étranger n'a cessé d'augmenter depuis le début des années 60 avec des rythmes dépendants des politiques migratoires des pays d'accueil. Il a triplé durant les 25 dernières années, avec comme particularité majeure le choix prioritaire par plus de 80% des migrants des pays de l'Union Européenne.

Selon les données du Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger (CCME), les Marocains du monde atteignaient en 2008 près de 3 292 599. Près de 1,13 million de ressortissants marocains sont installés en France (tableau 1).

⁴ Dos Santos et Postel-Vinay (2003) ont montré en utilisant un cadre d'analyse théorique que, grâce à la diffusion de la technologie et du savoir dans le pays d'origine lors de leur retour, les migrants participent de manière efficace à sa croissance économique et à son développement. De ce fait, les auteurs pensent que la migration de retour contribuera à long terme à la baisse de l'émigration.

Tableau 1. Répartition des migrants marocains dans le monde en fonction des montants de leurs transferts en 2008

Pays	Transferts (en millions de DH)	Rang	Effectifs des MRE	Rang	Transferts/total MRE (en DH)	Rang
France	21057	1	1131000	1	18618,03	6
Espagne	7764,7	2	547000	2	14195,06	8
Italie	6554,6	3	379000	3	17294,45	7
Etats-Unis	3320,4	4	100000	8	33204	5
U.E.B.L	2390,9	5	285000	4	8389,12	10
Pays Bas	2150,2	6	278000	5	7734,53	11
Emirats Arabes Unis	2146	7	13040	14	164570,55	1
Grande-Bretagne	1981,8	8	35000	11	56622,85	3
Allemagne	1776,4	9	130000	6	13664,61	9
Arabie Saoudite	1094,4	10	28000	12	39085,71	4
Suisse	934,2	11	11500	15	81234,78	2
Canada	406,8	12	60000	10	6780	12
Lybie	14,2	23	120000	7	118,333	13
Total des envois	53072,4		3292599			

Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'Office des changes et du CCME.

Le tableau 1 montre la répartition des migrants marocains dans les principaux pays d'accueil. On remarquera que la communauté marocaine est concentrée en Europe, où la France est sa principale destination, viennent ensuite la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne, et dernièrement l'Espagne et l'Italie.

La migration des marocains vers l'Europe (et en particulier vers la France) remonte à la fin du 19^{ème} siècle. Encouragée avant l'indépendance du Maroc par le pouvoir français et le patronat européen, le mouvement migratoire s'est généralisé à l'ensemble de l'Europe occidentale après la seconde guerre mondiale et l'indépendance du Maroc. Il faut aussi signaler que la migration marocaine après la deuxième guerre mondiale, ne se concentrait pas que sur l'Europe, l'Afrique sub-saharienne et les pays du Maghreb ont historiquement constitué une zone d'émigration importante. Le choix des migrants de ces pays a perdu au fil des années sa place en faveur des pays du Golf et dernièrement des pays d'Amérique du Nord (tableau 2).

Tableau 2. Répartition des migrants marocains dans le monde 1993-2008

	1993	2008
Europe	1279558 (82,6)	2837654 (86,18)
dont la France	678917 (43,8)	1131000 (34,34)
Amériques	70270 (4,5)	161216 (4,9)
Pays Arabes	196017 (12,6)	281631 (8,5)
Afrique Subsaharienne	2721 (0,17)	8061 (0,24)
Autres pays	731 (0,047)	4037 (0,12)
Total	1549297	3292599

() Le pourcentage en colonne par lieu de résidence.

Source : Fondation Hassan II pour les MRE et Conseil de la communauté marocaine à l'étranger.

3.2. Les transferts financiers des migrants marocains

Depuis une vingtaine d'années, les envois de fonds des migrants marocains ont connu une évolution ascendante. Selon les données de la Banque Mondiale, ils ont atteint plus de 6,4 milliards de dollars en 2010. Les marocains qui résident en France se retrouvent en tête du classement des migrants qui envoient le plus de fonds. Ils ont assuré 70% du montant total des transferts en 1982 et 41% en 2010.

Tableau 3. Répartition des recettes des migrants marocains par pays de provenance (en millions de DHS)

	1982	1992	2002	2010
Europe	4796,5	17367,7	28038,5	43918
dont la France	3640,9	11809	14461,7	22133
Amériques	24,1*	113,5*	2186,7	3781
Pays Arabes	246,6	851,3	1283,2	4631
Autres pays	77,3	198,2	189,6	1773
Total	5144,5	18530,7	31707	54103

* Ces chiffres n'incluent que les transferts en provenance des Etats-Unis.

Source : *Office des changes.*

Comme on peut le constater d'après le tableau 3, le montant des transferts a presque triplé entre 1980 et 1990. Depuis 1990, la hausse des transferts de fonds s'est accélérée. A remarquer aussi que l'année 2001 a été une année exceptionnelle puisqu'ils ont atteint près de 37 milliards de Dirhams. Ce record est peut-être dû au sentiment d'insécurité des migrants dans leurs pays d'accueil après les attentats du 11 Septembre et par l'arrivée de l'Euro. Trois facteurs majeurs sont à l'origine de l'accroissement de volume des transferts venant de l'Europe :

- D'abord, le nombre des migrants qui résident dans ces pays n'a cessé d'augmenter durant les vingt dernières années.
- Ensuite, les efforts des autorités marocaines pour favoriser le choix par les migrants des canaux officiels de transfert (l'implantation des banques marocaines dans les pays européens, la création de produits bancaires spéciaux destinés aux migrants, la baisse des coûts de transfert, etc.).
- Enfin, les salaires et les avantages sociaux dans les pays européens restent plus élevés comparés aux autres continents.

En 2007, la crise financière internationale a entraîné un ralentissement des envois de fonds des migrants marocains. Ils ont reculé de 3,5% en 2008 après avoir augmenté de 15% en 2007. Cette baisse semble dérisoire au regard de l'ampleur de la crise, mais aussi et surtout en comparaison avec d'autres flux financiers, tels que les IDE. Ces derniers ont en effet diminué de 26,3% pour la même date. On remarque ici la contra-cyclicité des transferts, contrairement aux IDE⁵. On pense que les premiers sont guidés principalement par des motivations altruistes, alors que les seconds sont motivés par la recherche du gain financier. Cependant, et même si les transferts des migrants marocains ont globalement bien résisté à la crise, il n'en

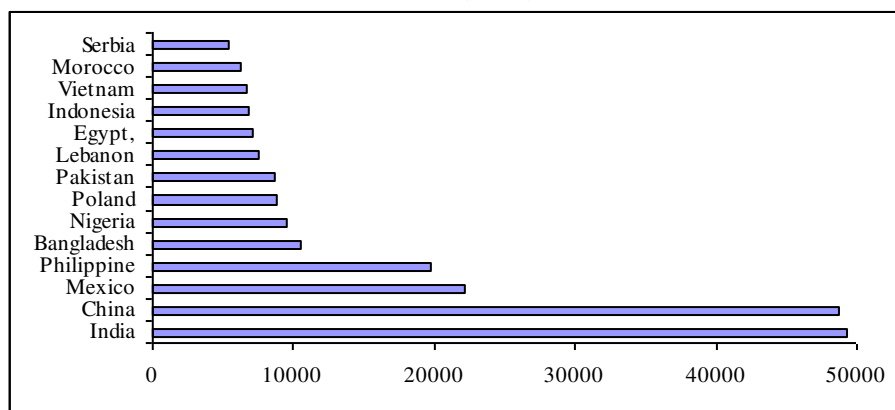
⁵ Voir Bouoiyour et al. (2012) pour plus de détails sur ce point.

demeure pas moins que les conséquences de cette crise ont dévoilé la forte dépendance de ces flux à la situation économique des pays d'accueil⁶.

Par ailleurs, les transferts des migrants demeurent une source importante de financement de l'économie marocaine et l'un des principaux moyens pour assurer les revenus des familles non migrantes. Ces flux financiers représentaient 6,8% du PIB du Maroc en 2010. Il est à noter que selon les données de la Banque centrale marocaine⁷, les dépôts des marocains résidant à l'étranger auprès des banques marocaines ont représenté au cours de la période 2004-2008, environ 25% du total des dépôts bancaires.

Au niveau mondial, le Maroc figure parmi les premiers pays en développement qui reçoivent le plus de fonds en provenance de l'étranger. Les principaux pays bénéficiaires des transferts sont l'Inde, la Chine et le Mexique (graphique1).

Graphique 1. Principaux pays en développement bénéficiant d'envois de fonds en millions de dollars (2009)



Source : Groupe d'étude des perspectives de développement, Banque mondiale

Ce rapide tour d'horizon montre que la migration en générale et les transferts de fonds en particulier constituent un enjeu majeur pour le Maroc. Les autorités ont globalement réussi à maintenir un lien fort entre les migrants marocains et leur pays d'origine, et son corollaire, un afflux stable d'argent de ces migrants. Cependant, la situation actuelle du Maroc (croissance molle, déficits publics – internes et externes - abyssaux, chômage endémique, protestations presque quotidiennes en relation avec le printemps arabe, réserves en devises en peaux de chagrin...) est préoccupante. Le salut viendra-t-il de la migration de retour. C'est notre hypothèse. Pour cela, nous allons essayer d'identifier dans la section suivante les facteurs susceptibles d'influencer la décision de retour des migrants marocains.

⁶ Si on se réfère à la crise actuelle qui frappe de plein fouet des pays comme l'Espagne et l'Italie, on trouve que les transferts des marocains installés dans ces deux pays ont bien diminué (contrairement aux transferts en provenance de la France qui se maintiennent et même augmentent). Ceci montre bien l'impact hétérogène à la fois de cette crise sur les pays d'accueil et des politiques sociales suivies par ces derniers.

⁷ Banque Al-Maghrib (2009). Colloque international sur le thème : Impact des crises sur la migration. 12-13 octobre. Rabat.

4. Les déterminants de la probabilité de retour des marocains: analyse empirique

4.1. Données et statistiques descriptives

Cette étude exploite les données de l'enquête 2MO⁸ réalisée fin 2007 en France. Elle est le fruit d'une recherche contractuelle financée par l'Institut de recherche de la Caisse des dépôts et Consignations et la Mission Recherche de La Poste. L'enquête de terrain, visant les migrants de quatre nationalités: marocaine, algérienne, tunisienne et turque, s'est déroulée au sein de 23 bureaux de poste répartis dans les grandes villes françaises telles que Toulouse, Lyon, Marseille, Lille, Strasbourg, Orléans et la région parisienne.

L'équipe de recherche⁹ s'est chargée du contenu de l'enquête et de la préparation du questionnaire. L'échantillon est constitué de 1000 enquêtés dont 215 migrants marocains. La méthode des quotas (sexe et répartition géographique des migrants marocains en France) a été utilisée pour assurer la représentativité de l'échantillon.

De cette enquête, il en ressort un rapport extrêmement riche sur les migrants marocains en France et leurs comportements de transfert. On restituera quelques résultats descriptifs en rapport avec le sujet de notre article.

Encadré. Principales caractéristiques des migrants marocains de notre échantillon

- 46,6% des femmes et 53,4% des hommes.
- 61 % des migrants questionnés sont mariés contre 26,4% qui sont célibataires, les 12,6% restant étant dans la catégorie des divorcés, des veufs ou en vie maritale.
- Quant à leur niveau d'instruction, 28% des migrants interrogés n'ont reçu aucune instruction scolaire ou n'ont pas dépassé le niveau des études primaires et 20% ont suivi des études secondaires. Quant à ceux ayant atteint le niveau bac, leur proportion dépasse les 27%. Les bac+2 constituent environ 19% de la population interrogée contre seulement 5% pour les bac+4 et plus.
- En ce qui concerne la situation professionnelle des migrants, 56% des migrants sont des salariés et environ 4% travaillent pour leur compte.
- Le logement est une préoccupation importante pour les migrants marocains. Ainsi, 59% possèdent-ils un logement au Maroc (dont les deux tiers sont des couples mariés). Lorsqu'on pose la question relative au projet d'achat d'un logement (ou de construction) dans le pays d'origine à ceux qui n'en possèdent pas, 60% y songent sérieusement. C'est chez les moins de 45 ans que cette préoccupation est la plus forte. Visiblement plus de 90% de notre échantillon rêvent de posséder leur demeure au Maroc.
- 60% des migrants enquêtés disent épargner pour pouvoir aider financièrement leurs enfants s'ils en ont besoin un jour. Tandis que 45% le font pour aider leurs familles restées au Maroc, 36% pour préparer leur retraite, 34,5% pour réaliser un projet immobilier et 23% pour un projet professionnel.

De manière générale, quand ils pensent à leur réinstallation définitive au Maroc, les migrants marocains disent avoir du mal à se projeter dans le futur (tableau 4). La majorité pense le faire au moment de leur retraite (72%).

⁸ L'enquête 2MO en référence à Miotti-Mouhoud-Oudinet (voir Mouhoud et al, 2009). Une enquête à laquelle on a activement participé.

⁹ CEPN (Centre d'Economie Université Paris-Nord-CNRS UMR 7115) et LEDa (Laboratoire d'Economie de Dauphine).

Tableau 4. Répartition des migrants marocains selon le projet et le moment de leur réinstallation au Maroc

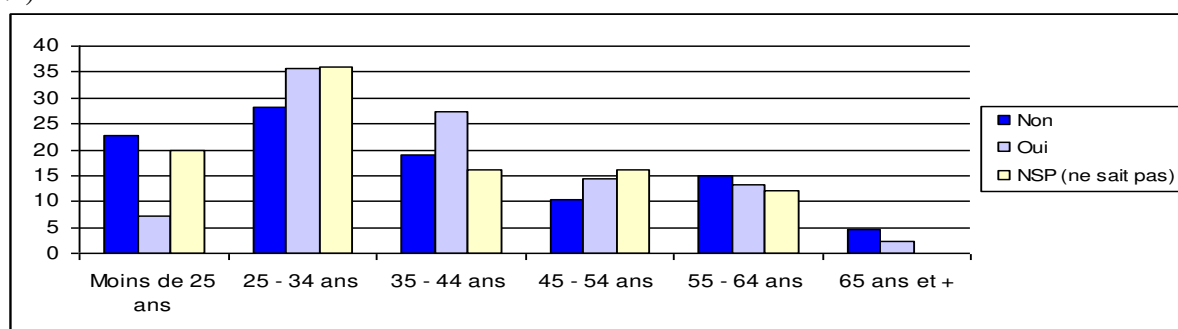
Avoir un projet de réinstallation	%
Non (certainement pas)	39,4
Non (probablement pas)	10
Oui certainement	23,55
Oui probablement	15,86
Ne sait pas	11
Selon le moment de leur réinstallation	%
A la retraite	72
Avant la retraite	24,4
Ne sait pas	3,6

Source : Enquête transferts de fonds des Marocains Résidents à l'Etranger vers leur pays d'origine, CEPN, LEDa. France. 2007.

Cette hésitation des migrants est due à notre avis à des questions financières. Il est évident que s'ils rentrent au pays, les migrants pourraient perdre certains bénéfices financiers acquis dans le pays d'immigration. Mais nous pensons qu'il y a également d'autres explications à leur hésitation comme la perte de repères par exemple.

La répartition des migrants marocains par classe d'âge, nous montre qu'entre 25 et 54 ans, plus de 77% des migrants expriment leur volonté de se réinstaller au Maroc. Ce taux chute brutalement au delà de 65ans (graphique2). Toutefois, c'est dans la première tranche d'âge que l'on trouve la plus forte proportion de migrants qui préfèrent s'installer de manière durable en France, ce qui corrobore les données de l'enquête réalisée auprès des migrants marocains par la Fondation Hassan II (2008).

Graphique 2. Répartition par tranche d'âge des migrants marocains qui souhaitent rentrer au Maroc(en %)



Source : Enquête transferts de fonds des Marocains Résidents à l'Etranger vers leur pays d'origine, CEPN, LEDa. France. 2007.

Comme on peut le constater dans le tableau 5, ce sont les migrants les moins éduqués qui envisagent rentrer au Maroc (plus de 80%). À l'opposé, 54% des migrants ayant un niveau d'éducation supérieur au niveau baccalauréat semblent projeter une installation de longue durée en France. Le taux est plus élevé si le migrant atteint le niveau bac.

Tableau 5. Intention de retour et niveau d'études du migrant marocain (en %)

Intention de retour	Pas de scolarisation	Primaire	Secondaire	Bac	Bac+2	Bac+4
Non	14	16	16	28	23	3
NSP (ne pas citer)	4	12	16	20	28	20
Oui	19	11	26	30	10	5
Total	15	13	20	28	18	6

Source : Enquête transferts de fonds des Marocains Résidents à l'Etranger vers leur pays d'origine, CEPN, LEDa. France. 2007.

On remarque par ailleurs, que le retour devienne de moins en moins probable au fur et à mesure que les années d'émigration passent (tableau 6). Notons en plus que la majorité des marocains nées en France ne projette pas un retour au Maroc.

Tableau 6. Durée de résidence et projet de retour

La durée de migration	Non certainement pas	Non probablement pas	Oui certainement	Oui probablement	Non réponses	Total
Plus de 20 ans	27	10	19	13	5	74
Entre 10 et 20 ans	8	3	10	6	1	28
Entre 5 et 10 ans	6	2	7	5	1	21
Entre 2 et 5 ans	2		1	1	1	5
Moins de 2 ans	1		1			2
Autres*	40	7	12	9	17	85
Total	84	22	50	34	25	215

* Le projet de retour des marocains nées en France.

Source : Enquête transferts de fonds des Marocains Résidents à l'Etranger vers leur pays d'origine, CEPN, LEDa. France. 2007.

Le tableau 7 nous suggère que la réalisation d'un projet de création d'entreprise n'est pas obligatoirement liée au retour définitif du migrant au Maroc. En effet, la moitié des migrants affirme leur volonté d'investir au Maroc même s'ils comptent rester en France.

Tableau 7. Répartition des projets de création d'entreprise selon la volonté de réinstallation ou non au Maroc

Projet de création d'entreprise	Oui certainement	Oui probablement	Non probablement pas	Non certainement pas	NSP	Total
Oui certainement	7	5	1	4	2	19
Oui probablement	11	7		11	2	31
Non probablement pas	4	8	2	7	1	22
Non certainement pas	20	9	17	51	11	108
NSP (ne sait pas)	7	4	1	9	7	28
Total	49	33	21	82	23	208

Source : Enquête transferts de fonds des Marocains Résidents à l'Etranger vers leur pays d'origine, CEPN, LEDa. France. 2007.

Ces résultats descriptifs doivent être complétés par une analyse économétrique afin de tester l'ensemble des facteurs influençant la décision de retour des migrants marocains.

4.2. L'analyse économétrique : profil du migrant marocain candidat au retour

4.2.1. Hypothèses et modèle

Les études empiriques sur les déterminants de retour des migrants ont pris en considération plusieurs variables explicatives de la décision de retour des migrants. On caractérise deux grands types de déterminants. D'une part, le choix de retour sera très largement guidé par l'importance des éléments d'ordre économique comme la situation professionnelle du migrant, le montant de son épargne et les conditions économiques dans le pays d'origine. D'autre part, il convient d'ajouter à ces éléments des facteurs personnels qui peuvent renforcer le choix de retour du migrant comme son attachement à sa société d'origine et son degré d'intégration dans le pays d'accueil.

Notre estimation est faite à l'aide d'un modèle probit. La variable dépendante est déterminée à l'aide d'une question posée aux enquêtés portant sur leur intention de retourner à leur pays d'origine¹⁰.

La variable retour (R_i) est une variable dichotomique à laquelle on attribue la valeur 1 si le migrant exprime sa volonté de quitter la France, et 0 sinon.

Il existe une variable latente R_i^* qui s'écrit comme la somme d'une combinaison linéaire de caractéristiques propres à chaque migrant i et d'un terme aléatoire:

$$R_i^* = \beta X_i^* + u_i$$

$$\text{avec } R_i = \begin{cases} 1 & \text{si } R_i^* > 0 \text{ (l'événement s'est réalisé pour le migrant } i) \\ 0 & \text{Sinon,} \end{cases}$$

où X_i^* est le vecteur des variables explicatives (l'annexe A fournit une description détaillée de chaque variable) et u_i le terme d'erreur.

En effet, nous avons estimé le modèle Probit dichotomique qui prend la forme suivante:

$$R_i^* = \beta (Xm, Xf, LM) + u_i \quad (1)$$

Le vecteur Xm regroupe les variables sociodémographiques relatives au migrant: son sexe, son âge, son état civil, son revenu, sa situation professionnelle, son niveau d'éducation, la taille du ménage auquel il appartient ainsi que sa durée de séjour en France¹¹.

Xf inclut quelques variables propres au ménage comme le milieu de résidence de la famille au Maroc (grande ville ou petite ville) et la couverture médico-sociale des proches (pour approximer le bien être de la famille d'origine).

LM représente l'ensemble des caractéristiques culturelles et celles relatives au lien avec le Maroc. On prend en considération l'intention d'acquérir ou de rénover une maison, la possession d'une maison au Maroc, les utilisations des transferts de fonds révélées par le migrant, le montant moyen des transferts financiers et leurs destinataires, la présence de la femme et des enfants du migrant au Maroc, le type de logement occupé en France, la confiance dans les banques d'origine et l'épargne dans le pays d'accueil.

La stratégie empirique retenue consiste à tester les hypothèses qui sont fréquemment développées dans la littérature. Ainsi, pour notre première hypothèse, on va supposer une

¹⁰ C'est la démarche qui était adoptée par Dos Santos et Wolff (2010) et Dustmann (2003).

¹¹ Certaines études ont testé la probabilité de retour en utilisant la durée de migration. De ce fait, les variables décrivant la durée de séjour des migrants en France peuvent être non exogènes. L'indicateur V de Cramer permet de confirmer l'indépendance entre les deux variables (V Cramer= 0.1223).

relation positive entre l'accumulation de l'épargne et l'intention de retour. On explique donc d'un côté la migration par le financement d'un projet d'investissement dans le pays d'origine et de l'autre l'épargne de précaution du migrant par l'incertitude liée à sa situation socioéconomique dans le pays d'accueil (OCDE, 2008). Quant à la deuxième, elle repose sur les éléments liés au pays d'origine. Elle est testée à travers des variables telles que l'envoi des fonds pour motif d'investissement, le projet d'achat ou de construction d'un logement au Maroc et la confiance dans les banques d'origine.

En s'appuyant sur l'approche néoclassique, certaines études ont testé l'impact de la situation des migrants sur le marché du travail du pays d'accueil sur leur décision de retour (Reyes, 1997). En nous basant sur ce rapprochement, nous avons choisi de nous intéresser tout particulièrement à la situation professionnelle des migrants, mais aussi aux conditions de leur vie, en termes de logement, qui peuvent accroître leur probabilité de retour.

Il semblerait que l'attachement du migrant à son pays d'origine soit un facteur explicatif de son comportement de transfert et d'investissement. Les études empiriques mesurent ce sentiment d'une part, par la durée de migration et par la réalisation des projets d'investissement dans le pays d'origine (Dos Santos et Wolff, 2010). D'autre part, le retour des migrants pourra être justifié par la présence de leurs enfants et du conjoint dans le pays d'origine (Dustmann, 2003). Notre recherche nous permettra de tester la validité de l'ensemble de ces hypothèses. Il serait intéressant d'étudier l'existence d'une relation entre la probabilité de retour et les autres indicateurs qui permettent d'évaluer l'attachement du migrant à son pays. L'introduction des variables relatives aux motifs des transferts des migrants va nous permettre de confirmer ou non cet attachement (Poirine, 1997 et Amuedo-Dorantes et Pozo, 2006).

4.2.2. Les résultats

Signalons tout d'abord que les valeurs des coefficients n'ont pas d'intérêt dans le cas d'une variable dépendante dichotomique, nous allons dès lors calculer les effets marginaux des variables explicatives sur la probabilité de retour.

Le tableau 8 (régression 1) présente les résultats de l'estimation de l'impact des différentes variables explicatives sur la décision de retour. La qualité de l'ajustement de notre modèle est très bonne avec une valeur assez élevée de R². Ceci est confirmé par les statistiques de Wald et du ratio de vraisemblance (likelihood ratio) qui indiquent la forte significativité du modèle dans son ensemble (on rejette l'hypothèse nulle avec un risque de première espèce de 1%). Par ailleurs, le pourcentage de bonne prédiction, utilisé pour comparé les variables observées et celles prédites, indique que ce modèle prédit dans 84,5% de cas, l'intention de retour du migrant.

Les résultats de notre modèle confirment le rôle joué par plusieurs variables explicatives liées au migrant dans la prise de la décision de retour. Nous constatons par exemple que les variables dichotomiques « séparé » et « célibataire » sont significatives et de signe positif : l'intention de retour augmente chez les migrants non accompagnés par rapport à ceux mariés.

Dans les analyses qui suivront, nous prendrons tour à tour les variables explicatives significatives.

i. Caractéristiques sociodémographiques des migrants de retour

Les femmes préfèrent rester en France

La variable « sexe » du migrant influence la décision de retour : les femmes semblent avoir une probabilité plus faible de retour par rapport aux hommes. Ce résultat corrobore les résultats de l'étude de Reyes (1997). En utilisant des données sur les migrants mexicains, l'auteur trouve que les femmes sont plus susceptibles de rester aux États-Unis pour des périodes plus longues que les hommes. Par ailleurs, selon les résultats de l'enquête MIREM, les migrations de retour sont dominées par les hommes. En effet, 85% des hommes ont décidé de retourner au Maroc contre seulement 14,7% des femmes.

Cette préférence d'installation en France des femmes marocaines reste à analyser : Souffrent-elles de moins de discrimination en France? Cherchent-elles à s'échapper des contraintes de la société marocaine? Il existe manifestement un manque d'études empiriques qui peuvent apporter des éléments d'explications à ce résultat.

Certes, les femmes migrantes, comparées à celles restées au Maroc, bénéficient d'une certaine autonomie économique et des droits acquis grâce à leur séjour en France. Cependant, selon les statistiques disponibles, les femmes immigrées originaires du Maghreb sont plus touchées par le chômage et leurs emplois sont souvent précaires et peu qualifiés¹². Cette situation s'explique en partie par leur mauvaise maîtrise de la langue française (Dos Santos, 2005).

Par ailleurs, les femmes se heurtent au Maroc à plusieurs difficultés comme les contraintes religieuses, les problèmes liés aux inégalités entre les sexes surtout en matière de mariage et de divorce et les difficultés en matière d'accès à l'emploi.

¹² Perrin-Haynes, J (2008). L'activité des immigrés en 2007. Insee première, n°1212, Oct 2008.

Tableau 8. Résultats des estimations (modèle Probit).
Variable dépendante: Probabilité de retour au Maroc

Variables explicatives	Régression 1		Régression 2	
	Effets marginaux	P> z	Effets marginaux	P> z
Sexe				
Femme (référence=Homme)	-0.4960	0.032**	-.56545	0.116*
Age				
age18-25	(.)		()	
age35-44	-0.2959	0.415	-.4296	0.416
age45-54	-0.2748	0.525	-.4618	0.617
age55-64	-0.3266	0.468	-.4977	0.637
age65-75 (référence= 25-34 ans)	-0.7577	0.003***	-.8022	0.010***
Situation familiale				
Célibataire	0.4200	0.098*	.27601	0.106*
Séparé (référence= marié)	0.373	0.083*	.40668	0.117*
Taille du ménage migrant	0.146	0.204	.09712	0.655
Salaire du migrant				
Moins de 1000 €	-0.040	0.698	-.0934	0.932
Entre 1000 et 1500€	0.0525	0.794	.03628	0.949
Entre 2500 et 4000 €	-0.6825	0.014**	-.72470	0.108*
Entre 4000 et 6000€ (référence= entre 1500 et 2500€)	(.)		()	
Education du migrant				
Aucune	0.2072	0.441	.15665	0.591
Education primaire	0.4939	0.022**	.36274	0.333
Education secondaire	0.3078	0.267	.01943	0.990
Niveau bac+2	-0.6294	0.050**	-.58415	0.093*
Niveau bac+4 (référence= niveau bac)	(.)	(.)		
Montant moyen de transfert (log)	0.0002	0.011**	2,64 e-05	0.097*
Possession d'un logement au Maroc				
Non (référence= oui)	-0.5863	0.068*	-.72482	0.101*
Projet d'achat ou de construction				
Avoir un projet (référence= Pas de projet)	0.5847	0.008***	.60044	0.088*
Durée de migration				
Moins de 2ans	(.)		()	
Entre 2 et 5ans	0.3330	0.58	.31676	0.348
Entre 10 et 20ans	-0.4945	0.222	-.08689	0.937
Plus de 20ans (référence= entre 5 et 10ans)	-0.1858	0.675	.18304	0.889

Tableau 8. Résultats des estimations (modèle Probit)
Variable dépendante: Probabilité de retour au Maroc (suite et fin)

Femme dans le pays d'accueil				
Oui (référence= pas de femme)	-0.1957	0.486	-.24884	0.468
Situation professionnelle				
Chômeur	-0.4218	0.052 *	-.4916	0.058*
Cadre, indépendant	-0.6571	0.016**	-.71082	0.077*
Ouvrier	-0.2767	0.352	-.35724	0.310
Etudiant	0.4676	0.006***	.40999	0.075*
Retraité (référence= employé)	-0.5958	0.043**	-.19572	0.090*
Milieu de résidence				
Petite ville (référence= grande ville)	-0.2196	0.342	-.23807	0.226
Couverture médico-sociale des proches au Maroc				
Mal couvert (référence= bien couvert)	-0.1476	0.437	-.24423	0.733
Type de logement en France				
Propriétaire	-0.5655	0.016**	-.38911	0.103*
Locataire pas dans un hlm	-0.5673	0.054*	-.39805	0.113*
Amis- parents (référence= location en HLM)	-0.4544	0.334	-.08414	0.953
Confiance dans les banques d'origine				
Pas de confiance (référence= confiance)	-0.2916	0.365	-.31975	0.689
Utilisations des transferts				
Consommation et investissement	-0.1152	0.653	-.07747	0.794
Investissement (référence= consommation)	0.4343	0.000***	.37254	0.010***
Epargne dans le pays d'accueil				
Epargner régulièrement	0.5913	0.003***	.52737	0.106*
Jamais (référence= Epargner parfois)	0.0296	0.886	.19400	0.785
Destinataires des transferts				
Envoi pour lui même	-0.6343	0.007***	-.64588	0.09*
Envoi pour sa femme	0.3580	0.140	.37153	0.157
Envoi pour sa famille élargie et sa femme	0.5342	0.001***	.48978	0.108*
Envoi pour lui et sa famille élargie (référence= envoi pour la famille élargie)	-0.2295	0.299	-.03300	0.975
	84 observations, Pseudo R2 = 0.505		84 observations, Pseudo R2 = 0.4707	

Notes: ***, ** et * signifient respectivement un seuil de significativité de 1, 5 et 10 %. (.) Variable omise car un problème de colinéarité rendait impossible la convergence de l'algorithme d'optimisation.

Source : Enquête transferts de fonds des Marocains Résidents à l'Etranger vers leur pays d'origine, CEPN, LEDa. France. 2007.

Le niveau d'éducation et les salaires des migrants influencent leur intention de retour

Le niveau d'instruction du migrant aura comme effet d'influencer négativement la probabilité de retour. Les migrants ayant un bon niveau d'éducation (bac+2) s'installent plus durablement en France, alors que la probabilité de retour augmente pour les moins éduqués (niveau primaire)¹³. Ceci tend à montrer que les migrants diplômés hésitent à prendre la décision de retour, ce qui peut s'expliquer en partie par des facteurs liés au milieu professionnel marocain (la hausse du chômage des diplômés, les faibles rémunérations, le manque de protection sociale, etc.) et aussi aux questions de protection des droits fondamentaux (atteintes aux droits de l'homme, manque de liberté politique, etc.).

En réalité, les données disponibles sur le marché de travail marocain révèlent que le taux de chômage des diplômés reste très élevé : 18,1% pour les détenteurs de diplômes de niveau supérieur et 16% en cas de niveau moyen¹⁴. Si l'on analyse la structure de l'emploi au Maroc, on remarquera que près d'un actif sur 3 est diplômé (23,7% ont un diplôme de niveau moyen et 10,8% un diplôme de niveau supérieur).

Il est à signaler que l'éducation, suivant la théorie du capital humain, peut avoir un impact sur le revenu. De ce fait, nous avons testé la corrélation entre le revenu du migrant et son niveau d'études. On rejette l'hypothèse de dépendance entre ces deux variables¹⁵. Ce résultat peut s'expliquer en partie par le fait que les migrants en France sont davantage exposés au déclassement salarial à cause surtout des problèmes liés à la reconnaissance des diplômes et aux discriminations (OCDE, 2007).

Nos résultats montrent ainsi que les ménages migrants ayant un revenu relativement élevé (entre 2500 et 4000 €) ont moins de chance de quitter la France par rapport à ceux gagnant entre 1500 et 2500 €. Autrement dit, les migrants à revenus moyens préfèrent rester en France.

ii. Les facteurs liés à la préparation du retour au Maroc

Les résultats des enquêtes réalisées auprès des migrants marocains, en particulier ceux de l'enquête MIREM, ont souligné l'existence de quatre raisons principales de retour, à savoir la gestion des affaires, la création des projets, la nostalgie et les problèmes familiaux au Maroc. Selon les résultats de cette étude, une large majorité des migrants de retour déclarent utiliser leur épargne accumulée à l'étranger pour autofinancer leurs projets personnels. Si près de 50% des migrants possèdent déjà les capitaux nécessaires à la réalisation de leurs projets, ils ne sont que 20% à déclarer l'utilisation de leur formation et de leurs expériences acquises dans les pays d'accueil dans le choix de leurs projets professionnels.¹⁶

L'influence du comportement d'épargne et d'investissement des migrants

Nos résultats suggèrent que les migrants qui envisagent retourner au Maroc envoient plus de fonds et accumulent de l'épargne tout au long de leur séjour à l'étranger. On peut donc

¹³ Qui plus est, plusieurs études empiriques ont montré que les migrants ayant fait des études supérieures transfèrent moins que leurs compatriotes moins qualifiés (Faini, 2002).

¹⁴ Haut Commissaire au Plan, (2011). La situation de l'emploi et du chômage au Maroc et ses déterminants structurels et politiques dans un contexte de transition. Allocution de Monsieur Ahmed Lahlimi Alami lors d'une Conférence de presse, Casablanca, 11 mai 2011.

¹⁵ On utilise l'indicateur V de Cramer puisque les deux variables sont qualitatives. Il est compris entre -1 et 1. Dans notre cas il est égal à 0.1882, donc proche de 0. Le test de chi2 n'est pas valide car certains effectifs théoriques sont inférieurs à 5.

¹⁶ Ces résultats corroborent ceux des enquêtes menées au Maroc (voir Hamdouch, 2003).

imaginer que leur retour s'effectuera une fois que les capitaux se sont bien accumulés. De même, les migrants qui souhaitent rentrer au pays ont l'intention de réaliser des investissements. En effet, l'influence positive des variables relatives au comportement d'investissement des migrants ne fait que confirmer cette logique. Comme l'avaient prédit les études sur les déterminants des transferts financiers, on se rend compte que ceux qui ont l'intention de retourner à leur pays d'origine, le préparent en amont. En effet, pour des auteurs comme Lucas et Stark (1985), l'intention de rentrer dans le pays a pour effet une augmentation des transferts de fonds orientés vers l'investissement en capitaux fixes et publics en conservant des bonnes relations avec la famille et la communauté d'origine. Cela va nous conduire à regarder l'influence des variables proxy des liens entre les migrants et leurs familles qui devront, dans ce cas, avoir un effet positif sur la probabilité de retour¹⁷.

Les motifs des transferts financiers et le réseau familial

Deux nouvelles variables ont été créées à partir de la variable « destinataire des transferts de fonds ». La première concerne l'envoi des transferts par le migrant pour la famille élargie (frère, cousins, grands parents, etc.) et pour la femme restée au pays. Nos résultats relatifs à cette variable montrent qu'elle est très significative. La deuxième variable fait référence au fait que le migrant envoie des fonds exclusivement pour son compte personnel. Ce comportement aura comme effet dans notre cas de baisser la probabilité de retour des migrants. Ce résultat montre bien que l'intention de retour sera accompagnée par des transferts plus au moins réguliers qui visent le maintien des bonnes relations avec la famille d'origine. Et en l'absence du migrant c'est la famille qui s'occupe de ses biens et protège ses intérêts.

iii. Les facteurs liés à la situation professionnelle du migrant

L'ensemble des variables relatives à la situation professionnelle du migrant met en évidence un résultat particulièrement important : les chômeurs, les cadres ainsi que les travailleurs indépendants sont moins enclins à retourner, alors que la probabilité de retour augmente pour les étudiants.

On constate que les cadres, dont l'âge moyen dans notre échantillon est de 41 ans, ont une probabilité de retour plus faible (par rapport à un employé). Ce résultat corrobore celui relatif à la relation entre le salaire du migrant et son intention de retour au Maroc. En effet, les cadres, qui bénéficient généralement des salaires confortables comparés à ceux perçus par les employés, s'installent plus durablement en France. Ceci leur permet de maintenir un bon niveau de vie durant leur carrière professionnelle. L'instabilité politico-économique qui caractérise les pays en développement, comme le Maroc, peut être aussi un frein au retour de ces cadres.

Il faut aussi signaler que le retour des migrants peut avoir comme conséquence une aggravation du taux de chômage au Maroc ; on s'attend dès lors à avoir une corrélation négative entre les migrants en situation de chômage dans le pays d'accueil et leur intention de retour. Nordman et Gubert (2008) ont étudié, à l'aide des données de l'enquête MIREM, les déterminants de la probabilité qu'un migrant d'origine maghrébine devienne entrepreneur à son retour au pays d'origine ainsi que la question du changement de sa situation professionnelle suite à son retour. Leurs résultats montrent, entre autres, que le taux de

¹⁷ Pour pouvoir investir dans son pays d'origine, le migrant a besoin du réseau familial, car en étant à l'étranger il ne peut pas s'occuper directement de ses affaires, d'où l'importance du maintien de relations fortes et durables avec la famille restée au pays.

chômage des migrants marocains passe de 9,8% avant l'émigration à 18,8% au moment de leur retour.

Enfin, nos résultats montrent que les étudiants ont un souhait ardent de retourner au Maroc. Ce constat est cohérent avec les résultats des enquêtes effectuées auprès des étudiants marocains. En effet, même si peu d'entre eux reviennent vraiment à la fin de leurs études, une grande partie de ces jeunes a manifesté son envie de retourner au Maroc (96% selon l'Enquête de l'Association Maroc Entrepreneurs, 2006). Ce résultat vient aussi corroborer ceux des études qui mettent l'accent sur le lien entre la migration des étudiants et l'accumulation du capital humain dans le pays d'accueil (OCDE, 2008). Dans ce cadre, les étudiants retournent dans leur pays d'origine après l'acquisition d'un capital humain assez conséquent.

La significativité de la variable « retraités » est plutôt confirmée par la variable âge. Ainsi, les migrants âgés entre 65 et 75 ans ont plus tendance à rester en France comparés aux jeunes âgés entre 25 et 34 ans. En effet, ce résultat, prévisible par ailleurs, peut être expliqué par le fait que les retraités marocains vivant en France sont obligés d'y rester plus de six mois pour conserver leurs droits sociaux¹⁸. En fait, en France, le transfert de ces droits est conditionné par le lieu de résidence des migrants de retour et par l'existence d'un accord bilatéral entre le pays d'origine (en l'occurrence le Maroc) et la France¹⁹.

iv. Facteurs liés aux conditions de vie du migrant

En matière de logement, les résultats de notre estimation confirment nos intuitions. Être propriétaire ou locataire (mais pas dans un HLM), comparativement au fait d'habiter un HLM, diminue la probabilité de retour. Les propriétaires semblent avoir une situation plus stable en France. En fait, avoir un emploi stable est une condition indispensable pour pouvoir y acheter un logement.

4.2.3. Robustesse des résultats

Introduire le transfert financier comme variable explicative peut entraîner un biais potentiel d'endogénéité. Les études théoriques sur les déterminants microéconomiques des envois de fonds ont montré que la décision de retour du migrant et son comportement de transfert peuvent être liés²⁰. De ce fait, les transferts peuvent avoir comme motif la préparation d'un retour futur au pays. Nous avons donc décidé de recourir au modèle IV (variable instrumentale). Ainsi, nous introduisons comme instrument le fait que la famille d'origine ait subi ou non récemment un choc ayant un impact sur ses revenus. Cette variable est supposée influencer les transferts des migrants sans influencer directement leur intention de retour volontaire.

¹⁸ Il s'agit des migrants qui bénéficient des minimas sociaux.

¹⁹ Ce constat nous a été confirmé lors de notre visite des foyers de travailleurs migrants de la région parisienne.

²⁰ Les différents modèles théoriques traitant les déterminants des transferts de fonds des migrants distinguent d'un côté, les modèles individuels qui admettent l'idée que le comportement de transfert du migrant peut être guidé par son propre intérêt personnel ou par son altruisme et de l'autre, les modèles « familiaux » qui proposent l'existence d'un arrangement entre le migrant et sa famille restée dans le pays d'origine. Dans le cadre du modèle de l'intérêt pur, on admet que le migrant opte pour une stratégie individuelle de transfert. Ce modèle indique qu'il existe deux raisons qui expliquent le transfert à savoir l'investissement dans le pays d'origine et l'idée d'un retour au pays (Stark et Lucas, 1985).

Le résultat du test d'endogénéité des transferts financiers des migrants indique que nous pouvons rejeter l'hypothèse d'exogénéité de cette variable²¹. La régression 2 du tableau 8 fournit les résultats de l'estimation à l'aide de la méthode des variables instrumentales. On confirme globalement les résultats obtenus précédemment, ce qui atteste la robustesse de nos estimations.

5. Conclusion

Le présent article étudie le rôle des conditions économiques et sociales dans les pays d'origine et d'accueil dans la prise de décision de retour des migrants marocains. En fait, notre analyse nous a permis de constater que plusieurs facteurs concourent à expliquer cette décision. Des facteurs comme le sexe, le niveau d'éducation, la situation professionnelle, le revenu, le type de logement et l'accumulation de l'épargne permettraient de prédire la décision de retour des migrants marocains.

Plus précisément au niveau de la décision de retour, nos résultats indiquent entre autres que les migrants les mieux intégrés en France pensent moins au retour définitif au Maroc ; c'est le cas des cadres marocains et des migrants détenant un diplôme universitaire. En réalité, la décision de non retour de ces derniers semble fortement liée aux éventuelles difficultés liées à la réinsertion professionnelle des migrants de retour au Maroc (enquête de l'Association Maroc Entrepreneurs, 2006).

Nous confirmons également l'importance de certains éléments relatifs aux liens économiques et sociaux entre le migrant marocain et son pays d'origine comme les destinataires des transferts financiers, leurs motifs ainsi que le projet d'achat ou de construction au Maroc dans la prise de la décision de retour. Ces résultats vont dans le sens de notre hypothèse d'attachement des migrants marocains. Pour Bouhga-hagbe (2004), l'« attachement » des migrants marocains pourrait être appréhendé à travers leur volonté de maintenir des liens solides avec leur pays d'origine. Ces liens se matérialisent par l'investissement dans des capitaux non financiers tels que l'immobilier. De tels résultats peuvent nous amener à prévoir une relative stabilité des transferts sur le moyen et long terme (à condition que la situation socioéconomique des migrants ne change pas de manière significative).

Nos résultats ont montré que les migrants accumulent l'épargne nécessaire à leur retour au Maroc. Ceci peut mettre au goût du jour le programme moribond du co-développement prôné par les autorités françaises depuis des années, qui a donné lieu à des résultats plus que mitigés. En effet, ce programme concerne trois axes principaux, à savoir le développement local, la mobilité des personnes et la mobilité de l'épargne. C'est ce dernier axe qui nous intéresse ici. Le compte épargne co-développement, créé par la loi de 24 juillet 2006, peut être ouvert par tout étranger ressortissant d'un pays en voie de développement, qui envisage investir dans son pays d'origine. Les migrants bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 40% des sommes effectivement versées sur ce compte entre le 1^{er} janvier 2009 et le 31 décembre 2011. L'investissement peut prendre différentes formes : création ou reprise d'entreprise, investissement locatif, etc²². Il est à signaler que l'accumulation de l'épargne par

²¹ L'approche de Rivers et Vuong (1988) suggère dans ce cas de procéder en deux étapes : estimer dans un premier temps la variable endogène « transfert » en régressant cette variable sur toutes les variables indépendantes ; puis introduire le résidu de cette première équation dans l'équation du modèle probit.

²² Les résultats de ce programme sont plus que discutables, d'autant plus qu'il été instauré pour contrebalancer une politique migratoire très sévère prônée depuis plus d'une décennie.

le migrant, et sa migration d'une manière plus générale, sont le reflet de sa difficulté à accéder au crédit (contrainte d'accès au crédit). Ceci est dû en partie à l'inaccessibilité des migrants au financement bancaire en raison du manque de garanties par exemple (rapport Cassarino, 2007).

Nous avons également constaté le cas des migrants marocains chômeurs qui ne projettent pas rentrer au Maroc. Ceci peut être lié à l'échec à atteindre les objectifs de leur émigration comme la NEMT. Il est possible aussi que ça soit lié aux imperfections du marché du travail et aux conditions économiques au Maroc (taux élevé de chômage, absence d'une politique d'accompagnement des demandeurs d'emploi, etc.).

Ces résultats ouvrent la voie à un certain nombre d'approfondissements concernant surtout le rôle du contexte socioéconomique et politique dans le pays d'origine (politique de l'emploi, institutions, services bancaires, etc.) dans la prise de la décision de retour. Le risque de perte des droits sociaux prive les retraités marocains de leur droit de retour et les forcent à rester en France. Les responsables marocains doivent se pencher sur cette question, en essayant de trouver un accord avec leurs homologues français. De même, elles doivent réfléchir aux modalités qui permettent de faciliter la réinsertion des migrants de retour sur le plan professionnel, social et culturel afin d'élargir leur contribution au développement du Maroc.

Dans la même veine, nos résultats nous laissent penser que les autorités marocaines n'ont pas réussi jusqu'à présent à attirer les cadres marocains les plus diplômés et les plus riches. Si les efforts fournis par les responsables marocains ont porté leurs fruits en termes de montants transférés, le retour de « l'élite » de la diaspora et de son corollaire les transferts de technologie et de savoir-faire semblent être hors de leur portée.

Références bibliographiques

Adams, R et Page, J, (2005). Do International Migration and Remittances Reduce Poverty in Developing Countries?. *World Development*, Vol. 33 (10): 1645-69.

Aggarwal, R; Demirguc-Kunt, A et Peria, M, (2006). Do Workers' Remittances Promote Financial Development?. *World Bank Policy Research Working Paper* 3957.

Amuedo-Dorantes, C et Pozo, S, (2006). Remittances as insurance: evidence from Mexican immigrants. *Journal of Population, Springer*, vol. 19(2), pages 227-254.

Association Maroc Entrepreneurs, (2006). Enquête sur le thème «Retour au Maroc», Disponible à l'adresse suivante: <http://www.marocentrepreneurs.com/grande-enquete-retour-maroc.php>

Black, R et Castaldo, A, (2009). Return migration and entrepreneurship in Ghana and Côte d'Ivoire: The role of capital transfers. *Journal of Economic and Social Geography*, 100: 44-58.

Bouhga-Hagbe, J, (2004). A Theory of Workers' Remittances with an Application to Morocco. *IMF Working Paper* 04/194, (Washington: International Monetary Fund).

Bouoiyour, J, (2006). Migration, Diaspora et développement humain. Rapport sur le Développement humain, Le Maroc possible, Cinquantenaire de l'indépendance du Maroc, Royaume du Maroc. 2005. pp ; 457-483. <http://www.rdh50.ma/fr/pdf/contributions/GT3-8.PDF>.

Bouoiyour, J ; Jellal, M et Selmi, R, (2012). Est-ce que les flux financiers réduisent la volatilité de la croissance marocaine?. *Rapport FEMISE* 2012.

Bouhga-Hagbe, J, (2004). A Theory of Workers' Remittances with an Application to Morocco. *IMF Working Paper* 04/194, (Washington: International Monetary Fund).

Cassarino, J.P, (2007). Migrants de retour au Maghreb : Réintégration et enjeux de développement. *Rapport général, MIREM, RSCAS/EUI*.

Cassarino, J.P, (2004). Theorising Return Migration: the Conceptual Approach to Return Migrants Revisited. *International Journal on Multicultural Societies*, Vol. 6, n° 2, p. 253-279.

De la Brière, B ; De Janvry, A ; Lambert, S et Sadoulet, E, (1997). Why Do Migrants Remit? An analysis for the Dominican Sierra. *FCND Discussion Paper* No. 37.

Docquier, F et Rapoport, H, (2003). Remittances and Inequality: A Dynamic Migration Model. *IZA Discussion Paper* No. 808.

Dos Santos, M.D, (2005). Travailleurs maghrébins et portugais en France. *Revue économique* 2/2005 (Vol. 56), p. 447-464.

Dos Santos, M.D et Woff, F.C, (2010). Pourquoi les immigrés portugais veulent-ils tant retourner au pays ?. *Revue Economie & Prévision*.

Dos Santos, M.D et Postel-Vinay, F, (2003). Migration as a source of growth: The perspective of a developing country. *Journal of Population Economics* 16 (1), 161-75.

Dumont, J-C et Spielvogel, G, (2008). Les migrations de retour : un nouveau regard. OCDE. *Perspectives des migrations internationales*, p.181-236.

Durand, J; Kandel, W; Parrado, E.A et Massey, D.S, (1996). International Migration and Development in Mexican Communities. *Demography*, Vol. 33, No. 2. pp. 249-264.

Dustmann, C, (2003). Children and return migration. *Journal of Population Economics*, 16, 815-830.

El Ftouh, A, (2008). Migration de retour et développement. OIM, Genève.

Faini, R, (2002). Développement, commerce international et migrations. *Revue d'Economie du Développement* 2, 85-116.

Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Etranger, (2008). Marocains Résidant à l'Etranger- L'utilisation des Transferts-Résultats d'enquête. Observatoire de la Communauté Marocaine Résidant à l'Etranger.

Galor, O et Stark, O, (1991). The probability of return migration, migrants' work effort, and migrants' performance. *Journal of Development Economics* 1991, vol. 35, issue 2, pages 399-405.

Hamdouch, B, (2003). La réinsertion des migrants de retour au Maroc. Analyse des résultats de l'Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger de 2003-2004. Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED.

Lucas, R.E.B et Stark, O, (1985). Motivations to Remit: Evidence from Botswana. *The Journal of Political Economy*, Vol. 93, No. 5, pp. 901-918.

Mansuri, G, (2006). Migration, school attainment, and child labor: evidence from rural Pakistan. *Policy Research Working Paper Series 3945*, The World Bank.

McCormick, B et Wahba, J, (2003). Overseas Work Experience, Savings and Entrepreneurship Amongst Return Migrants to LDCs. *Journal of African economies*, Vol.12, No.4, pp.500-532.

Mesnard, A, (2004). Temporary migration and capital market imperfections. *Oxford Economic papers* 56(2).

Mouhoud, E.M ; Miotti, L et Oudinet, J, (2009). Migration and determinants of Remittances to Southern Mediterranean countries: When history matters!. Paper presented at Second International Conference on Migration And Development, World Bank, Washington DC, september 10-11, 2009.

Nieto, C et Yopez, I, (2008). Le rôle des chaînes et des réseaux transnationaux dans les migrations internationales. *Migrations internationales Sud-Nord. Regards croisés des mondes scientifique, politique et associatif*, Chaire Quetelet, 3-5 décembre 2008.

Nordman, J et Gubert, F, (2008). Return Migration and Small Enterprise Development in the Maghreb. MIREM Analytical report, MIREM AR2008-02, RSCAS/EUI, Florence, 2008.

OCDE, (2007). Adéquation entre formation et emploi : un défi pour les immigrés et les pays d'accueil. Perspectives des migrations internationales 2007. Éditions OCDE.

OCDE, (2012). Resserrer les liens avec les diasporas, Panorama des compétences des migrants. Editions OCDE.

Perrin, N, (2007). Les déterminants individuels du retour ou de la pérennisation de l'immigration : une analyse du cheminement des immigrants dans les années 1990 en Belgique. Les migrations internationales: observation, analyse et perspectives, Actes du colloque international de Budapest (Hongrie, 20-24 septembre 2004). PUF, Paris.

Poirine, B, (1997). A theory of Remittances as an Implicit Family loan Arrangement. World Development, Vol. 25, No. 4, pp. 589-611.

Reyes, B.I, (1997). Dynamics of Immigration: Return Migration to Western Mexico. Public Policy Institute of California, San Francisco.

Rivers, D et Vuong QH, (1988). Limited information estimators and exogeneity simultaneous probit models. Journal of Econometrics, 39, 347-66.

Taylor, J. E; Arango, J; Hugo, G; Kouaouci, A; Massey, D. S et Pellegrino, A, (1996). International Migration and Community Development. Population Index, 62, 3, pp. 397-418.

Annexe. Description des variables utilisées

Nom de la variable	Descriptif
Montant des transferts financiers	Le montant moyen annuel transféré en 2006 par le migrant.
La situation familiale du migrant	On n'a gardé que trois variables dichotomiques : célibataire, marié et séparé ;
Le revenu du migrant	Le revenu mensuel du migrant;
Le bien-être subjectif de ménage	La couverture médico-sociale des proches est considérée comme un proxy du bien être de la famille d'origine senti par le migrant ;
Le milieu de résidence de la famille au Maroc	Une grande ville ou une petite ville ;
Variable « Choc »	Le migrant envoi des fonds en cas d'un imprévu familial ou d'un choc négatif dans le pays d'origine ;
La taille de ménage	Taille de la famille migrante ;
Type de logement habité par le migrant en France	Forme d'intégration en France ; Quatre variables dichotomiques : propriétaire, vivant dans un HLM, locataire mais pas dans un HLM ou vivant chez des amis ou des parents ;
Motif de transfert	Les motifs sont regroupés en trois modalités : investissement, dépenses courantes et les deux en même temps. Le motif d'investissement regroupe tous les investissements réalisés par le migrant excepté dans l'immobilier ;
L'argent mettait de côté par les migrants	Trois variables dichotomiques : épargner régulièrement, de temps en temps ou jamais.